

peines sévères. Peu à peu, cependant, les Anglais trouvèrent ce système moins avantageux qu'ils n'avaient cru d'abord. En 1830, un mouvement se produisit en faveur de la liberté. Lord Grey, arrivant aux affaires, accomplit la réforme parlementaire en même temps qu'il entra dans la voie des réformes économiques. A son administration se rattachent la réforme des banques, la suppression du monopole du commerce avec la Chine, que possédait la Compagnie des Indes, enfin l'abolition de l'esclavage dans les colonies Anglaises.

Plus tard, en 1843, Robert Peel, obéissant à la pression des idées libérales, inaugura la liberté du commerce extérieur. En 1846, à la suite de la famine qui avait sévi en Irlande, il provoqua l'abolition du *corn-law*. Bien d'autres changements qu'il ne prévoyait pas se sont accomplis jusqu'en 1870. Lorsqu'il avait rétabli l'*income-tax*, le revenu total de l'Angleterre était évalué à 6 milliards 286 millions. Ce revenu a été estimé, en 1870, à 10 milliards 250 millions. La consommation du thé, qu'on peut prendre comme mesure du bien-être public en Angleterre, était, en 1843, de 523 grammes par tête. Elle s'élevait, en 1870, à 1,725 gr. La consommation du sucre avait suivi une marche à peu près semblable et monté de 7 kilogr., à 21 kilogr., et 2/3. L'exportation des produits anglais, qui représentait en 1843, une valeur de 1 milliard et 1/3, avait aussi presque triplé en 1870, et montait à 5 milliards. Pour ce qui est de la marine, les entrées de navires se comptaient par 16 millions de tonnes en 1843, et par 36 millions en 1870. Tels ont été en Angleterre les effets de la liberté du travail, de la suppression des monopoles et de l'abaissement des tarifs de douane.

Le second ouvrage est une savante et intéressante étude sur une des époques les plus mouvementées et les plus décisives de l'histoire de l'Eglise et de l'origine des grandes luttes qui ont agité le quinzième et le seizième siècle.

Le troisième enfin fait revivre la grande et noble figure d'un enfant du peuple devenu général d'armée et resté simple et pur, lorsque le patriotisme et la vertu s'étaient réfugiés dans les camps, et que la France combattait héroïquement pour son indépendance et pour sa liberté. Chose digne de remarque, cette biographie de Hoche a été traduite en anglais et figure parmi les livres classiques mis entre les mains des élèves des universités d'Oxford et de Cambridge. M. Roseeuw-Saint-Hilaire rappelle, en terminant, que l'on doit aussi à M. E. de Bonnechose une excellente *Histoire d'Angleterre*, en 4 vol. in-80, deux fois couronnée par l'Académie française.

La séance est levée à deux heures.

ARTHUR MANGIN.

CAUSERIE FAMILIERE.

La, la, la, voici que le bleu envahit ma pauvre tête. J'avais besoin de cet ennuyeux visiteur.

Voulez-vous en savoir la cause, mesdames, vous que l'on accuse à tort d'être curieuses? la voici :

Il y a quelques jours, moi, pauvre vieux garçon, que le doux hymen fuit, je ne sais pourquoi, j'assistais, au village de St. Pie, à l'union de deux amants.

L'église était splendidement décorée. La mariée était belle à ravir. Le front des jeunes époux rayonnait d'une joie et d'un bonheur qu'on ne doit trouver que dans le *oui sacré* que l'on prononce au pied de l'autel.

Jamais je n'ai trouvé si belle et si imposante la cérémonie du mariage.

Mon ami, M. J. Monty, marchand de St. Césaire, ne m'en voudra pas si je déclare que c'est peut-être parce que sa fiancée, Delle Adèle Beauchemin, est une des plus belles brunes que j'aie encore vues.

••

"Une bonne épouse, dit l'Écriture, double les jours de son mari en y répandant le charme. Elle est la joie de son mari, et grâce à ces vertus, il coulera en paix les années de sa vie. Qu'ils soient riches ou pauvres, la joie sera en tout temps sur leur visage, car ils auront le cœur content. Le père et la mère donnent les maisons et les richesses, mais le Seigneur seul donne à l'homme une femme sage."

Seigneur, n'est-il pas temps que vous me fassiez ce don ?

••

"J'ai vu beaucoup d'hymens, aucun d'eux ne me tente!" disait le bon Lafontaine.

Nom d'une bombe, je ne suis plus de cet avis, et je crois que :

".....l'état du mariage
"Est des humains le plus cher avantage.
"Quand le rapport des esprits et des cœurs,
"Des sentiments, des goûts et des humeurs
"Serre ces nœuds tissés par la nature,
"Que l'amour forme et que l'honneur épure."

Mais :—

"Il est bon de parler et meilleur de se taire."

Aussi, empruntant les vers d'un bon vieux rimeur dont j'ai perdu le nom, je ne dirai pas à mon beau petit ange brun :

"Je ne trouve qu'en toi je ne sais quelle grâce,
"Qui me charme toujours et jamais ne me lasse.
"De l'aimable vertu douce et puissants attraits!
"Tout respire en J.... l'innocence et la paix."

Je ne dis plus rien, Seigneur :

Elle est belle ma fiancée !
Elle est pure comme ton ciel,
Ton ciel où s'endort la pensée
Qu'elle te donne à son réveil.

••

—Allons, vont s'écrier mes frères dans le célibat :—Encore une des colonnes de notre ordre qui s'ébranle.
—Oui, c'en est fait, je tombe—et je crois faire la plus heureuse chute du monde.

••

OU SONT TES AMIS, O PATRIE ?

Voici venir les élections.

Une nuée de candidats de toutes couleurs et de toutes nuances va s'abattre sur les comtés. Quel levier porte ces concurrents sur le *husting*? Est-ce l'amour de la patrie ou l'amour de l'argent? Est-ce l'ambition ou la soif des honneurs?

Veux-tu connaître, cher électeur, quel est le candidat digne de ta confiance, voici :

Qu'il s'engage par écrit à ne retirer du trésor public que le coût de ses voyages à la capitale et le prix de sa pension.—Celui-là qui acceptera cette condition et la remplira, brigue ton suffrage afin de pouvoir servir la patrie.

Les autres sont des ambitieux et des affamés.

Lorsqu'en 1799, M. Papineau proposa à l'Assemblée Législative d'examiner s'il ne serait pas juste que le président et les membres de la Chambre reçussent une indemnité pour leurs frais de voyage et perte de temps, la grande majorité repoussa avec indignation cette suggestion. Il semblait à ces patriotes d'alors que c'était eux qui devaient se sacrifier à la patrie et non la patrie se sacrifier à eux.

En 1807, la Chambre renvoya indéfiniment un bill de MM. Bédard et Bourdages, demandant que les dépenses des députés éloignés de Québec soient payés par la province.

En 1812, M. Bourdages proposa de voter aux membres une indemnité de \$2 par jour, mais son bill fut rejeté à la seconde lecture.

Mais les temps sont changés; le patriotisme aujourd'hui est proportionnel à l'indemnité votée, c'est-à-dire que l'un se pique de servir d'autant mieux son pays que son trésor est plus prodigue envers notre gousset.

De Maistre, dans ses considérations sur la France, dit :

"C'est peut-être une illusion de ma part; mais ce salaire, qu'un néologisme vaniteux appelle *indemnité*, me semble un préjugé contre la représentation française. L'Anglais, libre par la loi et indépendant par sa fortune, qui vient à Londres représenter la nation à ses frais, a quelque chose d'imposant. Mais les législateurs français qui lèvent cinq ou six millions tournois sur la nation pour lui faire des lois; ces *facteurs* de décrets qui exercent la souveraineté nationale moyennant huit myriagrammes de froment par jour et qui vivent de leur puissance législative; ces hommes-là, en vérité, font bien peu d'impression sur l'esprit, et lorsqu'on vient à se demander ce qu'ils valent, l'imagination ne peut s'empêcher de les évaluer en froment."

Ce que de Maistre dit de la France, je le dis du Canada.—Betrachez l'indemnité, électeurs, et les trois quarts des quêteurs de votes disparaîtront; il ne vous restera que les patriotes, et ils sont rares ceux-là.

JOSEPH.

Marieville, 4 juillet 1872.

A M. PLACIDE LÉPINE.

M. Lépine,

Tout le monde se demande pourquoi vous ne donnez pas les silhouettes que vous aviez formellement promises. Les petites contradictions que vous avez rencontrées vous auraient-elles déjà désarmé? A votre frère dévise on ne vous avait pas pris pour un soldat qui ne fut bon qu'à parader dans les temps de paix! M. Lépine, vous le voyez, il vous faut continuer votre œuvre sous peine d'être accusé de lâcheté. Profitez des bons conseils qui vous ont été donnés; châtiez votre style, soyez juste dans vos jugements et puis,

En avant fanfan Latulipe !

M. Lépine, vous avez beaucoup d'amis, soyez en sûr. Comptez du moins sur l'entier et parfait dévouement, de votre affectionné confrère et serviteur,
SÈVÈRE LABRANCHE.

LE PLATON.

(Suite.)

Les Sauvages, amis des Français, trouvant un lieu sûr aux Trois-Rivières, y affluèrent plus que jamais, et le nouveau fort devint comme le quartier général de la traite des pelleteries.

Cependant, les terres se défrichaient peu à peu; Sébastien Dodier, Guillaume Pepin, Jean Sauvaget, François Marguerie, pouvaient déjà vivre du produit de leurs terres, il fallait un moulin. En 1661, M. de la Potherie concéda pour cette fin la moitié ouest du Platon. Le moulin qu'on y éleva subsista très longtemps; Mgr Cooke prétendait l'avoir vu dans sa jeunesse, mais il est clair que c'était plutôt un second ou peut-être un troisième moulin construit sur les ruines du premier. Si l'on suit en ligne droite le côté de la rue Notre-Dame où se trouve aujourd'hui l'Évêché, on traverse la rue des casernes, et on arrive sur le Platon pour atteindre l'endroit où se trouvait jadis le moulin. La rue Notre-Dame montait alors sur le Platon, mais rendue là, elle n'était plus qu'un sentier qui déviait vers le sud, de manière à aboutir presque à l'extrémité du flanc droit du Platon.

Si nous continuons à suivre l'ordre des années, nous voyons qu'en 1685, il y avait entre le fort et la rive du fleuve, sept canons en batterie découverte. La garnison seule occupait tout le fort, et le gouverneur, M. de Varennes, habitait une maison spacieuse sur le site où se trouvait, à l'extrémité du Boulevard, cette vieille masure que le feu a consumée, il y a à peine deux ans. C'est probablement dans cette maison de M. de Varennes que naquit le célèbre découvreur des Montagnes Rocheuses, M. de la Vérendrye; mais dire, avec certaines personnes, qu'il est né dans la bâtisse occupée aujourd'hui par le Collège, c'est faire un anachronisme.

Le Platon semble avoir eu de grands attraits pour les gouverneurs des Trois-Rivières. Aussi dès 1690, on les y voit de nouveau installés: Ils demeuraient dans le fort ou corps de garde. La ville alors était entourée d'une palissade ayant dix-huit pieds de haut, mais le Platon n'était pas compris dans l'enceinte; ce n'est qu'en 1693 que l'on porta la palissade sur la croupe du Platon, de manière à enfermer la maison du gouverneur et à protéger plus efficacement les endroits voisins. En date de l'année 1704, on trouve dans les annales des Trois-Rivières un fait digne d'être remarqué: il y est dit que le gouverneur demeurait sur la partie est du Platon, dans une maison appartenant aux Urselines. Qu'était-ce que cette maison? C'était, nous n'en pouvons douter, le reste du fort bâti par M. de la Violette.

Le fort des Trois-Rivières avait été élevé pour protéger la traite des pelleteries; à mesure que la population de la bourgade augmentait, il perdait peu à peu de son importance, et lorsqu'il y eut seulement quarante feux, il se trouva relégué au second plan. On voit qu'en 1607, il était tellement discrédité, que le terrain sur lequel il se trouvait fut même offert aux

Urselines pour qu'elles y élevassent leur monastère, ce qui ne fut pas fait, cependant.

Durant nos guerres avec les Anglais, le Platon sembla recouvrer son importance militaire; on l'entoura, au moins en partie d'une palissade, et le fort fut muni d'un bon nombre de canons; mais on ne trouva pas l'occasion de faire un grand usage de ces moyens de défense.

Nous sommes arrivés à l'un des faits les plus intéressants de l'histoire du Platon des Trois-Rivières. Le gouvernement, en même temps qu'il résolut d'entourer le Platon d'une palissade, se décida aussi à donner au gouverneur des Trois-Rivières un hôtel convenable; dans cette vue, il fit élever la bâtisse occupée aujourd'hui par la communauté du collège des Trois-Rivières, et qui a servi aussi, pendant un certain temps, de caserne aux soldats anglais.

Les travaux de cette bâtisse furent dirigés par M. Chaussegros de Léry, en 1723, et depuis cette année jusqu'à l'époque de la conquête, 1760, les gouverneurs des Trois-Rivières ont tous demeuré dans cette maison.

Voici la succession des gouverneurs pendant tout ce temps :

En 1723, M. de Longueuil, puis M. de Bécancourt.
En 1725, M. de Lauvigny.
En 1726, M. des Jordès.
En 1727, M. de la Chaussegros.
En 1731, M. de Bécancourt.
En 1732, M. de Vaudreuil.
En 1733-34, M. de Bécancourt, puis M. de Vaudreuil.
De 1734 à 1742, M. de Vaudreuil.
En 1743, M. Bégon.
En 1746, M. de Vaudreuil.
De 1757 à 1760, M. de Longueuil.

Nous le demandons, maintenant, n'est-ce pas une relique précieuse que ce vieux toit qui a été élevé par les Français, nos ancêtres, il y a un siècle et demi, et qui a abrité les gouverneurs trifluviens pendant près de 40 ans ?

Ne devons-nous pas tenir à conserver cette bâtisse qui semble restée au milieu de nous pour nous parler encore le langage du passé par ses formes simples et vieillies ?

Les Anglais ayant pris possession du pays, le Platon, qui était la propriété du roi de France passa entre les mains du roi d'Angleterre; mais la Maison des Gouverneurs demeura vide et solitaire durant un quart de siècle, portant le deuil de ses anciens maîtres. Les citoyens des Trois-Rivières demandèrent en 1787 qu'elle fut affectée au service judiciaire, mais leur demande fut rejetée. Enfin, en 1806, la Maison des Gouverneurs eut le sort du collège des Jésuites à Québec, elle devint une caserne. C'est alors qu'on éleva, en face, ces deux bâtisses à un seul étage, que l'on voit encore aujourd'hui, mais qui ont été raccourcies pour l'élargissement de la rue dite des casernes.

M. Benjamin Sulte, dans un écrit intitulé : "les Miettes de l'Histoire," (*Revue Canadienne*, Année 1870, p. 438), nous a décrit au naturel, une scène d'élection du temps où le Régiment des Fencibles était caserné aux Trois-Rivières. Nous renvoyons nos lecteurs à ce charmant article.

En 1828, un incendie éclata aux casernes, mais ne causa, heureusement que très peu de dégâts.

Et maintenant, que pouvons-nous ajouter de plus sur cette partie de l'histoire du Platon. Les vieillards, avec leur mémoire tenace, nous disent bien qu'ils ont vu fouetter tel soldat sur le Perron des casernes, qu'ils ont assisté à tel autre scène de la vie du soldat; mais en quoi tout cela peut-il intéresser nos lecteurs? Le Platon, vieille terre française, semblait dans un temps d'épreuve lorsqu'il sentait ainsi la domination étrangère; les souvenirs de ce temps ne sont pas pour nous, passons outre.

Les soldats anglais ayant quitté la ville des Trois-Rivières, la Maison des gouverneurs, appelée désormais les casernes, demeura de nouveau déserte.

Mais en 1860, la vie commença à renaître sous ce toit si longtemps abandonné; on fit des réparations importantes, on changea les divisions de l'intérieur, puis une communauté bruyante et pleine d'enthousiasme vint prendre la place des soldats étrangers.

La vieille bâtisse était enfin occupée selon les désirs patriotiques des Canadiens. L'élite et l'espoir des descendants de nos gouverneurs français venaient s'y exercer aux travaux de l'intelligence et puiser aux sources les plus pures de notre histoire, pour s'avancer ensuite et marcher à la tête de notre société.

L'une des deux bâtisses ajoutées aux casernes fut débarrassée de son fourneau, l'extérieur fut refait à neuf, et il s'y établit sous la direction de M. Lawlor, une académie ind pendant où les élèves pouvaient suivre un cours commercial, tout en pensionnant au collège. Tout allait magnifiquement.

Mais la Maison des gouverneurs était trop petite pour suffire à un nombre des élèves, car, à la première année, il y avait, croyons-nous, 70 élèves dans la seule classe des Élémens. Après avoir passé une couple d'années ainsi à l'étroit, on construisit cette bâtisse à bas-côté que l'on voit sur la gravure, et qui servit de dortoir pendant plusieurs années. Cependant la nouvelle construction était de beaucoup insuffisante, vu le nombre croissant des élèves, et en 1870, on dut élever deux étages sur celui qui existait déjà, ce qui diminua le malaise, sans le détruire complètement.

En cette même année, on étendit le long de la bâtisse neuve un large pavé sur lequel on établit un jeu de balle. Cette plate-forme jointe au charmant kiosque élevé quelque temps auparavant sur l'arrière du Platon, acheva de donner toutes les commodités nécessaires à l'agrément et à la santé des élèves.

Nous sommes passés au nombre de 500 sous le toit du collège des Trois-Rivières, et tous nous conservons vivaces comme aux premiers jours, les premières et pures affections que nous y avons contractées. Nous aimons à retourner sur le Platon quelquefois, voir si la trace de nos pas paraît encore sous les gazons; nous aimons à revoir la place que nous occupions dans les salles du Collège, et notre cœur en voudra à ceux qui nous enlèveront cette légitime jouissance.

On travaille à élever aujourd'hui un grand et superbe collège sur la rue des Champs. La communauté devra quitter bientôt la maison qui l'abrite aujourd'hui, pour cette nouvelle demeure beaucoup plus riche et plus belle que l'ancienne; mais elle n'oubliera pas, sans doute, le lieu de ses premiers travaux, et nous pourrions dire, de ses premiers exploits. Pour nous, anciens élèves, nous nous réjouirons avec nos frères qui fréquentent encore le collège, nous les féliciterons d'être venus